



CYCLE D'ÉCHANGES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET QUARTIERS

6 MATINÉES D'AVRIL À DÉCEMBRE 2015

À LYON (RHÔNE)

CONTEXTE

Insuffisance de services et d'activités économiques, commerces de proximité en berne, taux de chômage deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs, déficit d'attractivité..., les enjeux de l'emploi et du développement économique dans les quartiers de la politique de la ville ne sont plus à démontrer. Si la question n'est pas nouvelle et si nombre de mesures se sont succédées avec des résultats souvent en demi-teinte, des signaux majeurs sont aujourd'hui donnés pour inviter les acteurs territoriaux à s'engager plus fortement, et des moyens sont mobilisés (via le PIA, l'ANRU, la CDC...).

Le développement économique devient un pilier des contrats de ville, les programmes de renouvellement urbain sont amenés à "booster" leur stratégie pour convaincre les investisseurs notamment de s'engager sur de l'immobilier d'entreprise, les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'activité sont renforcés... : autant d'approches qui seront au cœur de la future Agence nationale de développement économique des territoires, dont la création a été annoncée récemment.

Comment franchir une marche significative en inscrivant les projets dans une véritable stratégie de "requalification" économique des quartiers populaires? Comment articuler plus fortement développement économique, politiques de formation et d'aide à l'emploi, soutien à l'entrepreneuriat, approches urbanistiques et de marketing territorial... et penser un développement endogène et exogène? Comment *in fine*, les activités et les emplois peuvent-ils bénéficier aux habitants des quartiers ?

Le CR•DSU (Centre de ressources pour le développement social urbain) et Aradel (Association régionale des développeurs économiques locaux) proposent ensemble un cycle d'échanges sur ces différents enjeux très complexes, pour lesquels les acteurs locaux sont parfois assez démunis.

PRÉSENTATION DU CYCLE

6 matinées sont organisées à Lyon d'avril à décembre 2015. Chaque matinée aborde un thème, à partir de deux axes de questionnements privilégiés.

OBJECTIFS

- Aborder différentes facettes du développement économique dans les quartiers
- Faire connaître des partenaires et ressources mobilisables pour soutenir les initiatives
- Renforcer les liens entre développeurs économiques et équipes politique de la ville
- Mobiliser les autres acteurs-clés concernés

PUBLIC

- Équipes politique de la ville
- Développeurs économiques
- Représentants de l'État local
- Autres acteurs territoriaux (entreprises, organismes HLM, Pôle Emploi, maisons de l'emploi, etc.)
- Réseaux d'appui (Epareca, Caisse des Dépôts, IMS Entreprendre, CitésLAB, etc.)

RENSEIGNEMENTS

Sylvain Brun,
chargé de mission
sbrun@crdsu.org
Isabelle Chenevez,
directrice
ichenevez@crdsu.org
04 78 77 01 43

AVEC LE SOUTIEN DE



CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL & URBAIN

4, rue de Narvik - 69008 Lyon - Tél. 04 78 77 01 43 - Fax. 04 78 77 51 79 - secretariat@crdsu.org - www.crdsu.org

SIRET 415 021 377 000 15 - APE 9499Z



CYCLE D'ÉCHANGES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET QUARTIERS

Programme

Matinée 1 : jeudi 30 avril 2015, à Espaces Part Dieu (Lyon 3^e) Soutenir l'initiative privée et "l'entreprendre" dans les quartiers

"L'entreprendre" dans les quartiers apparaît dans nombre de cas comme une alternative à l'emploi salarié et permet à des talents de se déployer. La création d'activités est plus importante dans les quartiers qu'ailleurs même si le parcours du créateur est plus compliqué. Et les entreprises défailtantes après quelques années d'existence sont nombreuses.

- Comment créer un chaînage vertueux pour soutenir le parcours de l'entrepreneur ?
- Comment proposer des solutions immobilières adaptées ?

Matinée 2 : Mardi 2 juin 2015, à Espaces Part Dieu (Lyon 3^e) Construire et renforcer les partenariats avec les entreprises

Renforcer les liens entre entreprises et quartiers suppose de considérer d'emblée l'entreprise comme une ressource, au-delà de sa capacité à générer directement des emplois. De nouvelles relations entre les diverses parties prenantes sont à consolider, voire à inventer.

- En quoi les réseaux d'entreprises engagées dans des démarches RSE constituent des opportunités pour réfléchir au développement économique des quartiers ?
- Comment les entreprises du territoire peuvent-elles renforcer leurs liens avec les habitants et acteurs locaux ? Comment favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ?

Matinée 3 : jeudi 2 juillet 2015, au CISL (Lyon 8^e) Conjuguer développement économique et soutien à l'employabilité locale

Avec un taux de chômage 2 fois plus élevé qu'à l'échelle du reste des villes, la création d'emplois dans les quartiers constitue un enjeu majeur tant sur le plan du développement économique que de la cohésion sociale. L'État a fixé un objectif clair de réduction des écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et l'agglomération de référence.

- Comment soutenir l'emploi local par la commande publique, avec les clauses d'insertion dans les projets de renouvellement urbain ? Comment généraliser ces clauses aux autres commandes publiques ?
- Comment rapprocher l'offre et la demande sur les métiers en tension et les métiers d'avenir ?

Matinée 4 : mardi 22 septembre 2015, au CISL (Lyon 8^e) Revitaliser les commerces et les locaux d'activité

Matinée 5 : mardi 3 novembre 2015, au CISL (Lyon 8^e) Intégrer de nouveaux modes de développement économique local

Matinée 6 : mercredi 9 décembre 2015, au CISL (Lyon 8^e) Inscrire les quartiers populaires dans une stratégie économique d'agglomération



CYCLE D'ÉCHANGES
" DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET QUARTIERS "

CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'EMPLOYABILITÉ LOCALE

Matinée 3 : jeudi 2 juillet 2015, au CISL (Lyon 8^e)

CONTEXTE

Avec un taux de chômage 2 fois plus élevé qu'à l'échelle du reste des villes, la création d'emploi dans les quartiers constitue un enjeu majeur tant sur le plan du développement économique que de la cohésion sociale. L'État a fixé un objectif clair de réduction des écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et l'agglomération de référence.

La matinée traitera de deux aspects qui croisent développement économique local et soutien à l'emploi dans les quartiers :

- **l'activité économique et l'emploi liés à la commande publique.** Avec les clauses d'insertion qui conditionnent les marchés publics au soutien à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, il y a un levier d'intervention important. Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) vient d'adopter une nouvelle charte nationale d'insertion, destinée à favoriser l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Comment mieux et plus utiliser l'outil des clauses d'insertion pour soutenir et développer l'emploi des habitants des quartiers par la commande publique ? Comment généraliser ces clauses aux autres commandes publiques ? Quelle perspective possible dans le cadre des marchés privés ?
- **Le rapprochement entre offre et demande sur les métiers en tension ou sur des métiers d'avenir.** Cette troisième matinée sera ainsi l'occasion de donner à voir et échanger autour d'une démarche visant à favoriser ce rapprochement au service de l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées.

OBJECTIFS

- Donner des repères sur l'utilisation des clauses d'insertion en politique de la ville
- Valoriser des démarches locales de soutien à l'emploi dans les quartiers

PUBLIC

Équipes politique de la ville, développeurs économiques, représentants de l'État local, réseaux d'appuis et acteurs économiques, entreprises, acteurs de l'insertion et de l'emploi...

L'ANIMATION DE LA MATINÉE SERA ASSURÉE PAR L'ÉQUIPE DU CR•DSU

LIEU

CISL
103 boulevard des
États-Unis
69008 Lyon

AVEC LE SOUTIEN DE





CYCLE D'ÉCHANGES
" DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET QUARTIERS "

CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'EMPLOYABILITÉ LOCALE

Programme

9H00 - 9H30 : ACCUEIL

9H30 - 9H45 : INTRODUCTION

- Claudine Pilton, directrice d'Aradel et Nicolas Dupont (administrateur d'Aradel)

9H45 - 10H15 : CLAUSES D'INSERTION, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOI POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS

Comment soutenir l'emploi local par la commande publique, avec les clauses d'insertion dans les projets de renouvellement urbain ? Comment généraliser ces clauses aux autres commandes publiques ?

- Julien Lepreux, délégué régional Rhône-Alpes des facilitateurs de la clause sociale d'insertion, chargé de mission AMO insertion à la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon

10H15 - 10H45 : DÉBAT

10H45 - 11H30 : TÉMOIGNAGES ET EXPÉRIENCES LOCALES

Valence (26) : Présentation d'une démarche locale de mise en œuvre des clauses d'insertion dans les projets de renouvellement urbain

- Pascal Ferragu, facilitateur de clauses d'insertion au sein du DIEDAC PLIE du Valentinois

Réactions à partir de l'expérience à Villeurbanne (69) : Les clauses d'insertion, outil d'une stratégie d'insertion et d'emploi. Quelle déclinaison dans les quartiers ?

- Nicolas Dupont, chargé de mission insertion emploi, économie à la ville de Villeurbanne

11H30 - 11H45 : PAUSE

11H45 - 12H15 : RAPPROCHER OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOIS SUR LES MÉTIERS EN TENSION ET LES MÉTIERS D'AVENIR

Zoom sur la démarche du "Collectif pour l'emploi" sur le Grand Lyon, impulsée par les fondations Accenture et Adecco, Ashoka et Évolem citoyen

- Ségolène De Montgolfier, Évolem Citoyen et Caroline Micoulloud, Accenture, toutes deux au titre du "Collectif pour l'emploi"

12H15 - 12H45 : DÉBAT

12H45 - 13H00 : POINTS SAILLANTS ET CLÔTURE DE LA MATINÉE



CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'EMPLOYABILITÉ LOCALE

Plan d'accès

LIEU

CISL - 103 boulevard des États-Unis - 69008 Lyon

Tél: 04 37 90 42 42

ACCÈS

- Par la route: boulevard périphérique N383, sortie LYON-Etats-Unis.
- Par le train : gare Part-Dieu puis T4 ou bus C25 / gare Perrache puis bus C22.
- Bus desservant le CISL: C25, C22, C16 (arrêt Professeur Beauvisage - CISL).
- Tramway: Ligne T4 - arrêt Professeur Beauvisage - CISL.
- Vélo-V: Borne 8006

RENSEIGNEMENTS CR•DSU - Tél : 04 78 77 01 43

Sylvain Brun, chargé de mission, sbrun@crdsu.org

Isabelle Chenevez, directrice, ichenevez@crdsu.org

